# Israël n'échappe pas aux enjeux migratoires

Lisa Anteby-Yemini, William Berthomiere

▶ **To cite this version:**

Lisa Anteby-Yemini, William Berthomiere. Israël n'échappe pas aux enjeux migratoires. Tous urbains, 2016, 10.3917/tu.012.0046 . halshs-01682309

**HAL Id: halshs-01682309**
**https://shs.hal.science/halshs-01682309**

Submitted on 12 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ISRAEL N'ECHAPPE PAS AUX ENJEUX MIGRATOIRES**

par Lisa Anteby-Yemini et William Berthomière

Revue *Tous Urbain*s - n°12 - janvier 2016 - pp.46-49.

À l'heure des commémorations du vingtième anniversaire de l'assassinat d'Yitzhak Rabin, les populations israélienne et palestinienne sont à nouveau emportées dans une spirale de violences avec le développement de ce qui est désormais nommé sous l'expression «d'intifada des couteaux» ; événement qui prend lui-même place vingt-huit après la première intifada. La non-résolution du conflit, dont les racines ont quasiment un siècle si l'on considère que la Déclaration Balfour de 1917 est à la source des premiers heurts entre les deux communautés, place les populations dans un quotidien qui depuis cette date n'aura connu qu'une seule véritable période d'optimisme avec le processus d'Oslo (1993), qui conduira à la mort d'Yitzhak Rabin. Aujourd'hui, comme hier, l'analyse politique ne fait que confirmer les tensions et souligner la ligne dure qu'emprunte le gouvernement israélien dirigé par Benyamin Netanyahou, montrant ainsi la dimension inextricable de la situation et le drame renouvelé que constitue le nombre de vies perdues qu'entraine chacun de ces moments de violence.

L'actualité du conflit israélo-palestinien retenant toute l'attention de la presse internationale, cette dernière ne peut traiter que de manière épisodique de questions dites de société. Il est ainsi fait témoignage de thématiques relatives à la précarité sociale grandissante en Israël (comme en 2011 avec la « révolte des tentes »), à la religion avec la question de la montée de l'ultra-orthodoxie, ou bien encore des dangers que peut représenter l'expression d'identités sexuelles. Les articles diffusés par la presse française sur la *Gay Pride* de Jérusalem où l'attaque au couteau dont été victimes six personnes, parmi lesquelles l'une d'entre elles a perdu la vie suite à ses blessures, ont témoigné tragiquement de l'existence de tensions sociales qui viennent s'ajouter à la question du conflit. C'est également un autre drame qui a pu mettre en lumière à l'échelle internationale le fait qu'Israël n'est en rien en marge des questions migratoires que connaît le Moyen-Orient depuis plus d'une dizaine d'années. À la mi-octobre, lors d'une attaque contre un soldat israélien à la gare routière de Be'er Sheva, Haftom Zarhum, un demandeur d'asile érythréen, est décédé suite aux blessures que lui avaient infligées les tirs d'un officier de sécurité qui l'avait pris pour l'un des assaillants.

*Un changement de régime migratoire*

Graphe 1 - Dynamique démographique israélienne (1948-2013)

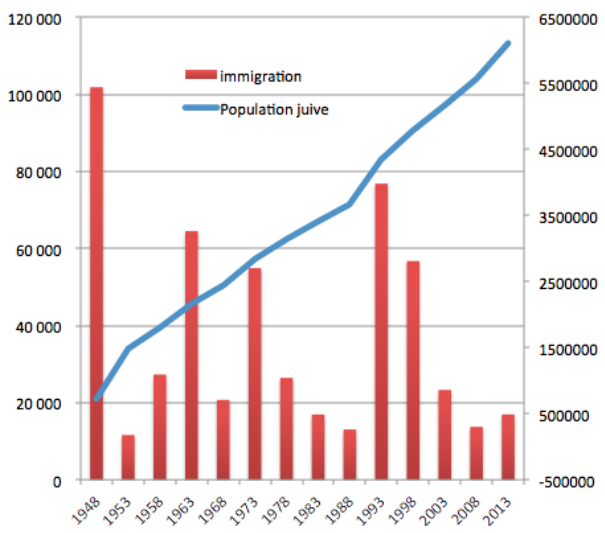


Source : Bureau central des statistiques d'Israël

De 1948 jusqu'aux années 1990, une seule figure du migrant domine le champ des études migratoires en Israël: l'immigrant juif (*oleh*) dont la migration se voit décrite dans un vocabulaire puisé dans le champ du religieux et s'exercer dans le cadre d'une législation qui marque également par son appellation (la Loi du Retour) l'unicité du lien qu'a souhaité tisser dès sa création l'État d'Israël avec sa diaspora. Comme de nombreux travaux ont pu le souligner, ce modèle migratoire unique a connu de nombreuses évolutions depuis 1948 et a notamment pu voir émerger de nouvelles dynamiques migratoires. Leurs origines restent globalement simples à identifier puisqu'elles sont issues d'un double mouvement qu'auront été le bouclage des territoires palestiniens -et son corollaire la nécessité d'ouvrir les frontières israéliennes à une migration de main-d'œuvre étrangère pour alimenter les secteurs de la construction et de l'agriculture - et plus récemment, la confirmation de l'inscription d'Israël dans le champ des réseaux transnationaux de la mobilité internationale, qui ont fait de cet État l'une des destinations possibles pour des personnes en quête de ressources ou bien encore un refuge dans un espace régional particulièrement instable et où un nombre toujours important de populations sont contraintes à l'exil.

En l'espace d'une soixantaine d'années, l'État d'Israël a vu s'opérer une recomposition et une diversification de ses flux migratoires dont nul ne pouvait imaginer l'ampleur et les conséquences qu'une telle dynamique pourrait avoir au sein de cette société. Pour décrire cette réalité, différents angles d'observation peuvent être privilégiés. En premier lieu, dans une perspective démographique, si la population juive du pays a connu une croissance importante depuis 1948, la source et l'intensité de celle-ci n'a eu de cesse de changer : sur la période 1948-1960, le taux de croissance annuel de la population était de 9,2% et ce dynamisme reposait principalement sur un solde migratoire extrêmement positif alors qu'aujourd'hui, il se maintient à 1,7% et la balance migratoire ne compose plus que 11% de la croissance démographique totale

(68% pour la période précitée)[1]. Seul l'événement géopolitique majeur qu'aura été l'effondrement du bloc soviétique aura permis à la courbe de l'immigration de retrouver des hauteurs renouant avec celle qu'avait connue l'État d'Israël au lendemain de sa création (cf. graphique). En second lieu, d'un point de vue géographique, l'origine nationale des immigrants juifs est aujourd'hui réduite à quelques États au sein desquels la Fédération de Russie représente à elle seule pour l'année 2013 plus de 40% des 16 884 entrées enregistrées. Enfin, et pour confirmer l'amplitude de cette refonte du paysage migratoire, il convient de relever que, toute comparaison gardée, l'immigration de main-d'œuvre et de demandeurs d'asile s'est considérablement développée pour atteindre des flux annuels qui dépassent ceux de la migration juive : la seule entrée régulière de main-d'œuvre aura rassemblé plus de 38 000 personnes en 2014 (cf. tableau). La population de travailleurs étrangers présents sur le territoire israélien est estimée à un peu moins de 180 000 personnes dont la moitié serait sans-papiers[2].

Pays d'origine des travailleurs étrangers entrés en Israël en 2014

| Pays d'origine | Nombres de permis (en milliers) | Part des hommes (%) |
|---|---|---|
| Turquie | 1,2 | 100 |
| Népal | 1,3 | 16 |
| Sri Lanka | 2,3 | 22 |
| Chine | 2,4 | 98 |
| Inde | 5,0 | 34 |
| Philippines | 5,7 | 14 |
| Thaïlande | 7,4 | 96 |
| Total | 38,2 | 50 |

Source: Bureau central des statistiques d'Israël

*Israël, un nouveau pays d'accueil*

Le paysage migratoire israélien se voit donc être redessiné à la fois par des dynamiques internes à la diaspora juive où se recomposent les rapports que peuvent entretenir ses membres avec Israël, et un ensemble plus vaste de facteurs qu'il est possible de ranger sous la thématique de la globalisation. Ce double constat vient renforcer l'idée d'une normalisation de l'État d'Israël au sens où il serait aujourd'hui confronté aux mêmes réalités migratoires que nombre de ses voisins méditerranéens. La pertinence de cette analyse si elle n'est pas à réfuter doit toutefois être pondérée par le fait que la non-résolution de la question palestinienne place Israël dans une situation politique particulière et qu'il est malheureusement difficile de prédire le tarissement progressif de l'immigration juive (*aliyah*) quand de nombreux états connaissent une montée de l'antisémitisme.

Cette recomposition sociodémographique s'observe dans l'émergence d'un flux de demandeurs d'asile, au sein duquel avait pris place Haftom Zarhum. Ces populations qui n'ont pas hésité à braver les risques d'un passage via le Sinaï où sévissent des groupes mafieux qui kidnappent les migrants, à mettre leur vie en danger en franchissant clandestinement la frontière entre l'Égypte et Israël, cherchent à rejoindre ce dernier pour y trouver un refuge dans un contexte régional fortement instable. Cette migration d'asile a rapidement pris de l'ampleur: en 2007, 5 383 migrants ont franchi la frontière sud d'Israël pour grimper à 17 201 en 2011; l'on compte aujourd'hui plus de 55 000 demandeurs d'asile[3]. Après avoir franchi la frontière, la quasi-totalité sont détenus dans un centre de rétention, mais sont libérés en quelques semaines s'ils arrivent à prouver être ressortissants des pays (Soudan, Érythrée, RDC) à qui Israël a décidé d'attribuer, une protection temporaire collective pour motifs humanitaires.

Avec cet ultime épisode migratoire, c'est, comme l'exprimait Michel Marié, « l'immigration comme fonction-miroir d'une société » qui nous est donnée à voir. L'Etat et la société israélienne dans son ensemble sont sans conteste totalement pris dans le processus de mondialisation migratoire et ceci n'est pas sans créer de tensions. En mai 2012, le quartier de la gare routière de Tel Aviv où réside une large part des migrants et demandeurs d'asile a connu une flambée de violence raciste sans précédent et dans le même temps, les mobilisations d'associations de défense des droits de l'homme et les initiatives citoyennes n'ont jamais été aussi nombreuses. L'Etat d'Israël doit trouver l'espace d'un compromis entre la pression d'une partie de la population qui voit dans ces présences étrangères un danger pour l'identité juive du pays, les demandes de différents secteurs économiques qui ont besoin d'une main-d'œuvre flexible pour maintenir leur compétitivité et les attentes d'une société qui appelle à plus de justice de sociale et à ne pas détourner le regard devant la crise humanitaire que vivent les exilés en quête d'un refuge.

Pour plus d'informations, voir notamment : Lisa Anteby-Yemini et William Berthomière, 2015, « Le légitime, le temporaire et l'infiltré. Les trois visages de l'immigration en Israël » in C. Schmoll, H. Thiollet et C. Wihtol de Wenden, *Migrations en Méditerranée*, Paris, CNRS Editions, pp.257-268.

[1] Soulignons que depuis 2005, Israël est le premier pays de résidence de la population juive mondiale. En 2013, cette population est estimée à plus de 14 millions de personnes dont 6,1 millions résident en Israël (soit 43% de l'ensemble), suivi par les Etats-Unis (5,7 millions), la France (475 000), le Canada (385 000), le Royaume Uni (290 000) et la Fédération de Russie (186 000) – Source : Bureau central des statistiques d'Israël, 2015.

[2] Pour plus d'informations, voir notamment le site de l'association *The Hotline for Refugees and Migrants* (www. http://hotline.org.il/).

[3] Données fournies par *The Israeli Population, Immigration and Border Crossing Authority* (https://www.piba.gov.il/PublicationandTender).